

mise en service du m2 et du réseau tl 08 :

un dispositif provisoire pour la place de la Sallaz

Retardés par diverses procédures, la construction de la route de contournement et l'aménagement de la place de la Sallaz en une interface entre le métro et les transports publics se poursuivent. Présentés le 16 janvier 2008 aux habitants du quartier, des aménagements provisoires permettront de mettre en œuvre, dès cet été, la réorganisation des transports publics dans le Nord-Est lausannois (ouverture du m2, mise en service du réseau tl 08). Le dispositif transitoire aura des répercussions sur le trafic individuel motorisé. Les travaux seront réalisés de mars à fin juin 2008.

Adopté en juin 2006 par le Conseil communal et approuvé par l'autorité cantonale, le préavis 2005-83 propose de réaménager toute la partie supérieure de la vallée du Flon. Le projet prévoit de construire une nouvelle route pour contourner la place de la Sallaz et diminuer le trafic automobile dans les quartiers. Mis à l'enquête publique au mois de décembre dernier, des aménagements complémentaires proposent la couverture d'une partie de la route, la réalisation d'un giratoire ou encore la construction de murs végétalisés et de parois anti-bruit le long de la route de contournement et sur la route de la Feuillère. Voulues par la Municipalité et par le Conseil communal, ces mesures volontaristes ont nécessité un complément de procédure demandé par le Tribunal administratif.

Avec la mise en exploitation du m2 et du nouveau réseau des tl en 2008, la construction de la route de contournement permettra de créer à la Sallaz une véritable interface entre le métro et les transports publics. Après un débat participatif avec les habitants et les commerçants du quartier, le traitement architectural de la place fera l'objet d'une enquête publique, dès la fin de l'examen préalable des autorités cantonales. Une procédure d'addenda au PPA en vigueur est en outre en cours pour ajouter deux étages et créer des logements dans le bâtiment qui sera réalisé à l'ouest de la station du m2.

L'aboutissement de ces diverses procédures ne permettra pas de réaliser la route de contournement et la nouvelle place avant l'ouverture du m2 et la mise en service du réseau tl 08 qui auront lieu dans le courant de l'été 2008. La direction des travaux a donc défini un dispositif transitoire qui permettra de mettre en œuvre la réorganisation des transports publics dans le secteur. Présenté le 16 janvier 2008 aux commerçants et riverains du quartier, le projet prévoit de réaliser des nouveaux arrêts de bus (dont plusieurs îlots) et de déplacer 35 places de stationnement pour permettre le rebroussement de trois des quatre lignes de bus du nouveau réseau tl 08. Aucune place de parc ne sera supprimée dans le quartier, mais l'accès au nouveau parking ne sera possible que depuis la route de Berne.

La Municipalité rappelle que la cohabitation entre les transports publics et le trafic motorisé individuel de transit (près de 38'000 véhicules par jour) sera très difficile jusqu'à la réalisation de la route de contournement. A ce moment, le nouveau traitement architectural de la place de la Sallaz permettra de créer un vrai espace convivial réservé aux riverains, aux piétons et aux bus.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00

Présentation du projet sur www.lausanne.ch/sallaz

Lausanne, le 16 janvier 2008



Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 05
infopresse@lausanne.ch